

## Notice

pour le Département Politique Fédéral

avec copie à: M. le Conseiller Fédéral Stampfli.

Section Maritime de l'Office suisse des Transports.

Office de Surveillance des Importations et  
Exportations.

Administration fédérale des Elés.

M. le Prof. Paul Keller de la Division du Commerce  
(Traités commerciaux).

Cet après-midi, j'ai rendu visite au Ministre d'Angleterre, Mr. Kelly. Au cours de la conversation, j'ai eu l'occasion de lui exposer la question du ravitaillement de la Suisse par Lisbonne, en attirant son attention sur le fait que, vu le manque de tonnage dont nous disposons, nous avons toujours à Lisbonne plus de 100.000 tonnes de céréales que nous devons emmagasiner, ce qui, pour la Suisse, renchérisait la tonne de 200 francs.

J'avais consulté toutes les instances compétentes, et il résultait de mon enquête que, vu l'impossibilité pour l'Espagne de nous donner même la totalité des 50.000 tonnes auxquelles elle s'était engagée par l'accord de Madrid, il ne restait comme solution que l'augmentation par la Grande-Bretagne du contingent de shipwarrants de 114.000 tonnes pour les navires suisses, grecs ou espagnols qui faisaient le trafic de Lisbonne vers les deux Amériques pour charger nos céréales.

Il n'y avait, à mon avis, aucune raison pour que la Grande-Bretagne n'élève pas ce contingent, qui nous permettrait de chercher à nous assurer d'autres navires à notre propre compte.



Cette situation était très pénible pour notre ravitaillement et comme il n'y avait pas d'autre moyen de l'améliorer, j'exprimai l'espoir que le Ministre recommanderait à Londres une augmentation de 40 à 50.000 tonnes, de façon à ce que nos céréales n'aient pas constamment de 6 à 10 semaines de retard. Il me répondit avec la plus grande bienveillance, tout en ajoutant qu'il ne connaissait pas les causes de cette limite insuffisante, mais qu'un délégué spécial pour les questions maritimes, Mr. Chaplin, qui devait partir de Londres le 10 décembre, et que sa Légation avait annoncé au Département Politique, allait arriver incessamment. Il était important que je puisse prendre contact avec lui et Mr. Kelly m'offrit de me faire signe dans le courant de la semaine prochaine, ce que j'acceptai.

Je lui dis qu'un certain nombre d'instances s'occupaient de la question des transports maritimes et du ravitaillement, soit le Département Politique Fédéral (M. Hohl), la Section Maritime de l'Office des Transports de Guerre (M. Boller), l'Office de Surveillance des Importations et Exportations (M. Schneiter), l'Administration fédérale des Blés (M. Laesser). M. Chaplin ne manquerait naturellement pas de prendre contact avec eux.

Berne, le 11 décembre 1941.

